

QUEBEC

MARDI, 9 JUILLET 1895

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures. SAINT-LAURENT—Vent tournant de l'ouest au nord-ouest; temps beau et chaud; averse en quelques localités.

LA QUESTION DES ECOLES

Déclaration ministérielle

La législation réparatrice ajournée à la prochaine session

Ottawa, 9.—Au sénat, hier, après midi, sir McKenzie Bowell a fait la déclaration suivante, concernant la question des écoles du Manitoba.

Le sénateur SCOTT demande si le chef du gouvernement est en mesure d'informer la Chambre, sur la politique qu'il a l'intention de suivre, en ce qui regarde la question des écoles du Manitoba.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE. Sir MCKENZIE BOWELL, en réponse au chef de l'opposition dit qu'il est prêt à faire connaître la décision à laquelle le gouvernement est arrivé sur la question des écoles du Manitoba.

Le gouvernement a considéré la réponse de la législature manitobaine au remédial order du 21 mars dernier, et après l'avoir soigneusement examinée, il en est arrivé à la conclusion suivante.

Quoiqu'il y ait divergence d'opinion sur la signification de la réponse en question, le gouvernement croit qu'elle peut être interprétée comme comportant l'espoir d'un règlement amical, par la législature du Manitoba.

Le gouvernement a considéré de plus les difficultés que comporterait la préparation d'une loi aussi importante, sur une question, devenue si délicate et si difficile à régler, dans les derniers moments de cette session.

Le gouvernement a alors décidé de ne pas demander au Parlement de s'occuper à cette session d'une loi réparatrice.

Le gouvernement s'enquerra au gouvernement manitobain s'il est disposé ou non à donner justice à la minorité catholique de cette province, sans qu'il soit nécessaire pour le gouvernement du Canada, de s'occuper de cette question.

Une session du présent Parlement sera convoquée pour se réunir pas plus tard que le premier jeudi de janvier prochain. Si à cette époque le gouvernement du Manitoba n'a rien fait pour rendre justice à la minorité, le gouvernement sera alors en position de faire adopter une loi réparatrice qui donnera justice à cette minorité.

La mesure réparatrice sera basée sur le jugement du Conseil Privé et le remédial order du 21 mars 1895.

Cela indique d'une manière claire et suffisante la politique du gouvernement fédéral, sur cette importante et délicate question. Il appartient au Parlement du Canada et au peuple du pays de dire s'ils approuvent ou non cette politique.

CHAMBRE DES COMMUNES. Ottawa, 9.—A la Chambre des Communes, l'hon. M. Laurier dit que le chef du gouvernement devait être en mesure de remplir la promesse qu'il lui avait faite vendredi dernier.

L'hon. M. FOSTER répond qu'il est préparé à donner la décision à laquelle est arrivé le gouvernement sur la question des écoles manitobaines.

Le gouvernement a considéré la réponse de la législature du Manitoba au remédial order du 21 mars dernier, et après mûre délibération, en est arrivé à la conclusion suivante.

L'hon. M. FOSTER fait à la chambre, la même déclaration que sir Mackenzie Bowell a faite au sénat, et que nous publions plus haut.

M. LARIVIÈRE.—Je regrette l'attitude prise par le gouvernement. (Order.)

L'ORATEUR.—Il n'y a rien devant la chambre.

M. TAYLOR propose que c'est l'opinion de la chambre de conserver les lies sur le fleuve Saint-Laurent pour en faire des parcs publics.

L'hon. M. DALY dit que le gouvernement ne pourrait pas disposer des lies qui appartiennent au département des sauvages, parce que ces lies sont tenues en garantie pour les sauvages.

L'hon. M. MONTAGUE pense que la chambre est favorable au développement des industries de beurre et de fromage. Il parle assez longuement sur les avantages qu'offrent ces industries.

UNE CATASTROPHE

Sur la voie du Grand-Tronc à Craig's Road

Une collision entre deux convois

QUATRE CHARS ET UNE LOCOMOTIVE DEMOLIS

15 morts et 30 blessés

Des prêtres parmi les victimes

La voie ferrée du Grand-Tronc a été, cette nuit, le théâtre d'une véritable catastrophe, qui a coûté la vie à un grand nombre de personnes.

Cette catastrophe s'est produite ce matin, vers 3 hrs 30, à Craig's Road, la première station à l'ouest de la Chaudière.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'à présent et que nous compléterons dans notre dernière édition.

Deux convois spéciaux portant un grand nombre de pèlerins de Sherbrooke, de Windsor Mill et des localités environnantes, se rendant à Ste-Anne de Beauport, se suivait à six minutes de distance.

Le premier convoi, qui se composait de huit chars dont un char d'ortie, est arrêté à la station de Craig's Road, afin de permettre à la locomotive de renouveler sa provision d'eau. Quelques instants après, l'autre convoi arrivait à toute vitesse. Des que s'approche fut annoncée, on se mit à faire des signaux, qui n'eurent pas été aperçus sans doute, car croyant la ligne libre, il entra en gare avec la même vitesse et donna avec un fracas épouvantable sur l'arrière du premier convoi.

Le choc fut terrible. Le char d'ortie et les trois chars qui le précédaient et qui étaient, comme les autres d'ailleurs, chargés de pèlerins, furent cubitains de chaque côté de la voie et mis en pièces. La locomotive du second convoi déraila aussi et fut renversée au côté de la ligne. Les autres chars, qui ne sont pas déraillés, ont éprouvés cependant quelques dommages et les personnes qui étaient à bord, ont été si violemment secouées que plusieurs d'entre elles ont été renversées et quelques-unes ont été légèrement blessées.

Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène d'horreur que présentait alors le théâtre de la catastrophe, et la confusion qui y a régné pendant quelques instants.

Les deux côtés de la voie étaient bordés de débris sous lesquels on voyait quelques-unes des victimes, faisant des efforts inouïs pour se dégager. De tous côtés on entendait les cris et les gémissements des blessés.

Les employés des deux convois et quelques voyageurs se portèrent en toute hâte au secours des blessés. Un service de sauvetage fut promptement organisé et pendant qu'on commençait à déblayer le terrain pour relever les morts et les blessés, on téléphonait à tous les médecins de Lévis de se rendre au plus vite sur le théâtre du sinistre. Tous répondirent à l'appel et une demi-heure après, ils étaient auprès des blessés et leur prodiguaient leurs soins.

Il nous est encore impossible de donner exactement le nombre des morts et des blessés. Ce qu'il y a de certain, malheureusement, c'est qu'ils sont nombreux.

Aux dernières nouvelles, 20 morts et 30 blessés avaient été retirés des décombres. Il y a plusieurs prêtres parmi eux. Le révérend M. Fiset, vicaire de St-Patrice, de Sherbrooke, le curé de Windsor Mill, le vicaire de Richmond, sont mentionnés comme étant au nombre des morts.

Le mécanicien et le chauffeur du deuxième convoi, Hector McLeod et M. Perkins ont été tués. On a retrouvé les deux cadavres.

Le premier convoi était sous la direction du conducteur Dionne. Le conducteur MacIach commandait le second.

Lorsque la voie fut déblayée, un convoi se forma pour transporter à Lévis les voyageurs qui avaient "chappé à la catastrophe".

Tous ces pèlerins continuèrent le voyage et se rendirent à Ste-Anne de Beauport.

La nouvelle de ce terrible accident s'est répandue comme une traînée de poudre dans la ville de Lévis, ce matin de bonne heure, et y a causé beaucoup d'émoi.

Peu de temps après, la gare de l'Intercolonial était entourée d'un grand nombre de personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur la catastrophe.

Un de nos reporters s'est rendu, ce matin, sur le théâtre du sinistre, de sorte que nous pourrions, dans notre dernière édition, fournir à nos lecteurs des renseignements plus complets, ainsi que la liste des morts et des blessés.

(Plus tard) 10 à 30 a. m.

Craig's Road, 9.—Jusqu'à présent 11 cadavres ont été retirés des décombres et 25 blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

UNE BONNE SUGGESTION

La Semaine Commerciale du 5 juillet suggère un excellent moyen de propager la lecture des journaux dans notre pays, en facilitant l'abonnement aux journaux, à la campagne.

On sait que chaque maître de Poste est obligé de qu'un journal est refusé à son bureau, d'en informer le propriétaire de ce journal en mentionnant sur une formule spéciale que le ministère lui fournit à cet effet, la raison du refus. Or puisque le maître de poste est déjà chargé d'avertir les journaux qu'on ne veut pas les lire, pourquoi ne le serait-il pas également de les informer qu'on désire s'abonner?

Voici ce que suggère à ce propos la Semaine Commerciale:

A la campagne, un des grands empêchements aux abonnements, c'est l'obligation d'écrire soi-même au journal. On n'a pas toujours la plume et l'encre sous la main, et l'on remet du jour au lendemain jusqu'à ce que la date de l'abonnement ou que le goût de s'abonner soient passés.

Le maître de poste devrait être muni de formules spéciales à cette fin. Un livre à triples pages, comme pour les mandats d'argent, feuillets à glisser, un coupon pour le journal, le second pour l'abonné, et la souche pour le secret du bureau de poste.

On pourrait afficher en grosses lettres

MONUMENT CHAMPLAIN

Avis aux artistes, sculpteurs ou architectes

Le soussigné a l'honneur de prévenir les artistes, sculpteurs ou architectes qui désirent soumettre des plans, dessins ou modèles pour l'érection d'un monument à Samuel de Champlain, à Québec, qu'un concours sera ouvert le 2 janvier prochain, (1896), pour donner lieu de juger de la valeur relative de leurs projets.

Le monument devra être érigé sur la partie de l'emplacement de l'ancien fort St-Louis qui est située au nord du terrain de l'hôtel Château-Frontenas.

Le coût de ce monument, au complet, ne devra pas dépasser trente mille piastres (30,000). Ce montant devant comprendre tous les frais de transport et de construction et autres dépenses.

On devra s'adresser au soussigné pour obtenir des indications écrites et précises sur le site, la nature même du monument, la préparation des modèles, plans, dessins, estimations, etc.

Le comité regrette de ne pouvoir offrir de rémunérer les auteurs des divers projets. Ceux-ci resteront la propriété de ceux qui les auront présentés.

Chaque projet pourra être accompagné d'une soumission; mais le comité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune de ces soumissions.

Par ordre, LUDOVIC BRUNET, Secrétaire du comité du monument Champlain. Québec, juillet 1895.

POUR rendre aux chevaux grisonnants leur couleur naturelle et leur beauté, pour nettoyer la peau et enlever les démangeaisons, en un mot pour préserver et restaurer les chevaux, le Révérend Pèreien pour les chevaux de

LUBY Z. PAQUET

n'est pas égalé. Sa composition est telle qu'il se fait facilement et en suit la direction des demandes sans nombre du Luby et la grande quantité qu'on en vend prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui s'en servent. Vient, 50 cts la bouteille.

Attractions

Nouvelles

Aux Magasins Z. Paquet

TOUTE UNE QUANTITÉ DE MARCHANDISES, parmi lesquelles un assortiment très considérable

D'INDIENNES

ETOFFES en Coton, en Laine, en Soie.

Unies et fantaisie pour Costumes d'Été.

Matinées et Chemisettes en Lawn et en Indienne.

COSTUMES en Duck et en Satino.

NOUVEAUTE DE LA SAISON

Non nous pouvons mentionner toutes les marchandises de chaque département que nous offrons à grande réduction. Il est facile, en se rendant chez Z. PAQUET de constater que c'est le temps de profiter de prix extrêmement bas auxquels une grande quantité de marchandises sont offertes.

Nous n'aurions jamais cru pouvoir surpasser notre dernier grand lot d'HABILLEMENTS que nous avons vendus à la course.

Un nouveau lot considérable d'HABILLEMENTS pour Hommes et Enfants n'ont pas moins le public que nous avons été étonnés nous-mêmes par la

VARIÉTÉ BONNES VALEURS BAS PRIX

C'est incroyablement bon marché Cela surpasse toute imagination. Tous peuvent s'en convaincre.

LUBY Z. PAQUET

Grandes Ventes à Bon Marché

— CHEZ —

DUPUIS FRERES, 768, rue St-Valier, St-Sauveur

DES REDUCTIONS ONT ÉTÉ FAITES

Dans tous les Départements

Voici quelques articles que nous offrons pour le mois de Juillet seulement

- Tweeds valant 40c, 50c, prix de juillet 22c. Chemises pas lavées, valant 35c, prix de juillet 22c. Chemises pas lavées, valant 50c, prix de juillet 35c. Chaussettes pour hommes, valant 12c, prix de juillet 8c. Chapeaux de feutre valant \$1.00 et 75c, prix de juillet 25c. Cravates en soie valant 25c, prix de juillet 12c. Cachemire noir valant 75c, prix de juillet 48c. Cachemire noir fleuri valant \$1.00, prix de juillet 50c. Toiles à Nappes, Tapis, Prêlart, Rideaux, Pôles, etc., détaillés au prix du gros.

La vente se continuera durant tout le mois de Juillet.

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres. Un seul Prix.

DUPUIS FRERES

768, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR

Marchandises d'Été

Nous venons de recevoir les dernières Nouveautés en Chapeaux SAILOR et Garnitures.

F. SIMARD,

137, RUE ST-JOSEPH

Nouveau! Aux Amateurs de Belles Pâtisseries!

DEMANDEZ ET OBTENEZ DE VOTRE ÉPICIER UN PAQUET DE FLEUR PRÉPARÉE

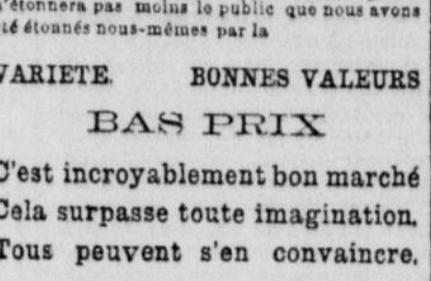
CELESTIAL

Elle est ce qu'il y a de mieux connu jusqu'à ce jour. Elle est sans égale pour sa blancheur et ses qualités. Chaque paquet contient QUATRE LIVRES.

OCT. T. POITRAS & CIE. Marchands de Fleur, Grains et Provisions, RUE DALHOUSIE, QUEBEC.

COMPAGNIE CHINIC

Engins de Pêche



Stock nouveau! Prix réduits! Cannes à pêche et lignes; Mouches à saumon et à truite; Puisettes et appâts de toutes sortes.

BICYCLES "VICTOR" Qualité sans égale. La seule fabriquée.

PIED COTE DE LA MONTAGNE

Attractions

Nouvelles

Aux Magasins Z. Paquet

TOUTE UNE QUANTITÉ DE MARCHANDISES, parmi lesquelles un assortiment très considérable

D'INDIENNES

ETOFFES en Coton, en Laine, en Soie.

Unies et fantaisie pour Costumes d'Été.

Matinées et Chemisettes en Lawn et en Indienne.

COSTUMES en Duck et en Satino.

NOUVEAUTE DE LA SAISON

Non nous pouvons mentionner toutes les marchandises de chaque département que nous offrons à grande réduction. Il est facile, en se rendant chez Z. PAQUET de constater que c'est le temps de profiter de prix extrêmement bas auxquels une grande quantité de marchandises sont offertes.

Nous n'aurions jamais cru pouvoir surpasser notre dernier grand lot d'HABILLEMENTS que nous avons vendus à la course.

Un nouveau lot considérable d'HABILLEMENTS pour Hommes et Enfants n'ont pas moins le public que nous avons été étonnés nous-mêmes par la

VARIÉTÉ BONNES VALEURS BAS PRIX

C'est incroyablement bon marché Cela surpasse toute imagination. Tous peuvent s'en convaincre.

LUBY Z. PAQUET

Grandes Ventes à Bon Marché

— CHEZ —

DUPUIS FRERES, 768, rue St-Valier, St-Sauveur

DES REDUCTIONS ONT ÉTÉ FAITES

Dans tous les Départements

Voici quelques articles que nous offrons pour le mois de Juillet seulement

- Tweeds valant 40c, 50c, prix de juillet 22c. Chemises pas lavées, valant 35c, prix de juillet 22c. Chemises pas lavées, valant 50c, prix de juillet 35c. Chaussettes pour hommes, valant 12c, prix de juillet 8c. Chapeaux de feutre valant \$1.00 et 75c, prix de juillet 25c. Cravates en soie valant 25c, prix de juillet 12c. Cachemire noir valant 75c, prix de juillet 48c. Cachemire noir fleuri valant \$1.00, prix de juillet 50c. Toiles à Nappes, Tapis, Prêlart, Rideaux, Pôles, etc., détaillés au prix du gros.

La vente se continuera durant tout le mois de Juillet.

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres. Un seul Prix.

DUPUIS FRERES

768, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR

Marchandises d'Été

Nous venons de recevoir les dernières Nouveautés en Chapeaux SAILOR et Garnitures.

F. SIMARD,

137, RUE ST-JOSEPH

Nouveau! Aux Amateurs de Belles Pâtisseries!

DEMANDEZ ET OBTENEZ DE VOTRE ÉPICIER UN PAQUET DE FLEUR PRÉPARÉE

CELESTIAL

Elle est ce qu'il y a de mieux connu jusqu'à ce jour. Elle est sans égale pour sa blancheur et ses qualités. Chaque paquet contient QUATRE LIVRES.

OCT. T. POITRAS & CIE. Marchands de Fleur, Grains et Provisions, RUE DALHOUSIE, QUEBEC.

COMPAGNIE CHINIC

Engins de Pêche



Stock nouveau! Prix réduits! Cannes à pêche et lignes; Mouches à saumon et à truite; Puisettes et appâts de toutes sortes.

BICYCLES "VICTOR" Qualité sans égale. La seule fabriquée.

PIED COTE DE LA MONTAGNE

Union

Rique-Nig

D'États des N

Mardi

à l'Union-Gr

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

pour un

Union des Boulangers
Pique-Nique Mercredi prochain
L'Union des Boulangers fera son grand pique-nique...

Mercredi prochain, le 10 juillet
L'Union des Boulangers fera son grand pique-nique...

POUR LA CAMPAGNE
DES PLACES D'EAU
Nouvelles Serres "Battenburg", Serres et Flanelles bleu marini...

DEPARTEMENT DES MESSIEURS
Bottes en Soie et en Alcool, Billes et Fantaisies, couleurs d'alcool...

Glover, Fry & Cie.
Téléphone 795.

BEHAN BROS
Nos Prix Pour Vendredi!
Rides à Robes, double largeur, 130c...

SOCIÉTÉ DE PRETS ET PLACEMENTS
DE QUEBEC
DIVIDENDE NO 34
Avec par le présent donné qu'un dividende...

AVIS
NOTRE DONNONS AVIS AU PUBLIC DE
la mort de certain dévoué qui a été...

Collège des Médecins et Chirurgiens
de la Province de Québec
Assemblée triennale
L'Assemblée triennale du Collège pour l'élection...

LE "MERRIMACK"
On réussit à le renflouer
Montréal, 9.—On a réussi hier matin, vers midi...

Ne les méprisez pas
Si vous avez le bonheur de
jouir d'une bonne santé, n'allez pas...

J. E. P. RAGHOOT
No 25, rue St-Joseph, Québec.
L'Union des Boulangers fera son grand pique-nique...

Seconde Edition
PETITES NOTES

La ville de Montréal se prépare à emprunter 11,300,000 à 4 p. cent.

Une proclamation royale vient de dissoudre le parlement anglais, et en même temps de convoquer le prochain parlement pour le 18 août prochain.

Pendant qu'on érève de chaleur dans certains États des Etats-Unis, dans le Dakota-Sud la gelée cause de sérieux dommages aux récoltes.

Il est ramené à Londres que lord Rosebery va épouser une des filles du prince de Galles.

On mande de Peterborg, Ont., que le procès des Gray, accusés du meurtre du jeune Scobie, aura lieu aux assises qui s'ouvrent le 24 septembre prochain.

Une dépêche de Chicago nous annonce que la chaleur a été terrible hier en cette ville et dans presque tout l'Etat.

Dans le Wisconsin, le Montana et Tennessee et quelques autres Etats, la grande chaleur de ces jours derniers a été suivie d'orages électriques et de coups de vents.

Les uns affirment, dit la Presse, que M. Bousquet n'aura pas de remplaçant comme caissier de la Banque du Peuple.

On suppose que ce sont des embarras financiers et le mauvais état de sa santé ont poussé le malheureux à cet acte de désespoir.

Un chant de 115 pieds à Berthier
M. Zottique Rhault a été, ces jours derniers, à Berthier, victime d'un accident...

Un triste accident est arrivé à Leo Minnetonka, près de l'Hôtel St-Louis, dans le Minnesota, dimanche dernier.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Demers dans sa cellule
Il ne paraît pas aimer la compagnie de Shortis

Montréal, 9.—L'accusé Demers a été placé dans le même corridor que Shortis. Il occupe jusqu'à présent la cellule laissée vacante par le jeune Edwards qui a tué sa jeune sœur à Outremont et qui a été transféré à l'asile de Verdun.

Napoléon Demers sera traduit aujourd'hui en cour de police où l'enquête préliminaire s'ouvrira.

Greenway est malade
Il ira en Australie dans l'intérêt de sa santé

Winnipeg, 8.—Le premier ministre Greenway est assez gravement malade. La température lourde de cette saison, les tracas de l'impérialisme scolaire, les soucis ministériels, etc., tout concourt à empêcher le rétablissement de sa santé.

Certains gens disent qu'on exagère l'indisposition de M. Greenway et que celui-ci n'irait pas au bout du monde s'il était sérieusement malade.

Un ancien lieutenant-gouverneur se donne la mort
Chicago, 9.—Le Dr Sherwood, ancien lieutenant-gouverneur du Minnesota, s'est donné la mort en se noyant dans le lac Michigan.

On suppose que ce sont des embarras financiers et le mauvais état de sa santé ont poussé le malheureux à cet acte de désespoir.

Un chant de 115 pieds à Berthier
M. Zottique Rhault a été, ces jours derniers, à Berthier, victime d'un accident...

Un triste accident est arrivé à Leo Minnetonka, près de l'Hôtel St-Louis, dans le Minnesota, dimanche dernier.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église St-Joseph.

Un drame de la jalousie
Un homme tué à coup de revolver

Lincoln, Ohio, 8.—Un banquet donné en cette ville par les Fils des vétérans a été attristé par un double meurtre. Au nombre des convives se trouvaient un nommé Tipton, sa femme, dont il était séparé depuis quelque temps, et un sieur Wills, un jeune instituteur, fils d'un riche fermier des environs.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

Après le repas, Tipton avait soulevé la question de la séparation, et il avait parlé à sa femme. On prétend que, pendant ce temps, Wills se trouvait assis à côté de la femme de Tipton, et qu'il avait regardé avec une attention particulière la femme de Tipton.

DE L'HYDROTHERAPIE
CURE A L'EAU

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

Depuis la belle et utile découverte du paysan Priessnitz, les applications hydrothérapiques ont pris en médecine une importance et une légitimité de plus en plus grandes.

L'huile Electrique Magicienne
De BOURQUE

La Pharmacie Brunet & Cie avertit MM. les Marchands de la ville et de la campagne qu'elle a acheté la marque de fabrique et la patente de la célèbre Huile Electrique Magicienne de Bourque.

Inutile de dire qu'à l'avenir cette panacée si universellement connue sera préparée avec le plus grand soin et éprouvée des merveilleux qu'on est convenu de reconnaître qu'elle opère sur les personnes qui en font usage.

PHARMACIE W. BRUNET & CIE.
139 ET 141, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean
LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLEBRE SAGUENAY

Le 24 et après LUNDI, LE 24 JUIN 1895 les trains partiront de Terminus, rue St-André, Jettée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté le dimanche:

Table with 2 columns: Time and Destination. Includes routes to Saguenay, Rivière-Pierre, etc.

Les trains font également des allées et venues à Saguenay pour Tadoussac, Capouan, etc. et Québec. Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires...

Le prix de 16 doses de Baume Rhumal n'est que de 25 cents. Tous ceux qui sont atteints de toue, grippe, rhume, bronchite, se guérissent radicalement avec le Baume Rhumal.

Farine Castor
PREPAREE PAR WM. CARRIER

DEPUIS VINGT ANS ELLE A TOUJOURS été reconnue pour la meilleure et aucune de nos concurrencies n'a pu nous le disputer. Elle est en vente chez tous les bons boulangers, à DIX centes le paquet de 2 lbs.

AVIS
Le grand magasin de nouveautés fabricant de farine qu'il appelle préparé, l'a décidé de ne plus la livrer à domicile, mais le vendra à son magasin toujours par douzaine, et meilleur marché que les autres fabricants et se continuera comme par le passé à tenir en mains les BISCUITS HETHINGTON que le vendra au prix de la manufacture de 50 centes.

WM. CARRIER
MARCHAND EN GROS
Farine, Grains et Foin en Ballots

Le tout à des prix qui défient toute compétition. 102, 104, 108, rue Dalhousie 6 juillet.—Im St.

LA Société des Arts
RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE MONTRÉAL
UN steamer de cette ligne quittera Québec tous les jours à 5 h. 30 p. m.

SEVICE DU DIMANCHE
Un steamer quittera Québec pour Montréal le dimanche à 8 h. p. m. Les billets se vendront le samedi pour partir le dimanche matin.

LIGNE DE SAGUENAY
Un steamer partira de Québec pour le Saguenay et les ports intermédiaires à Québec, Mercredi, Vendredi et Samedi, à 8 heures du matin.

LIGNE TORONTO-MONTRÉAL
Compagnie le 9 juin un steamer partira de Montréal tous les jours (excepté le dimanche), à 10 h. 15, du matin pour Toronto et les ports intermédiaires.

LIGNE DE HAMILTON
Un steamer partira de Montréal pour Hamilton et les ports intermédiaires tous les jours, à 4 h. p. m.

Ligne de l'Isle d'Orléans
Après le 29 avril, le temps et les circonstances le permettent, le vapeur "Orléans" quittera Québec, fera le trajet comme suit:

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes routes to Orléans, Saguenay, etc.

Bas Prix!
CETTE SEMAINE SERA EXCEPTIONNELLE POUR LES BAS PRIX.

L'ISEZ attentivement la liste ci-après: Set à dîner de couleur... 50.10, Set à toilette... 1.00, etc.

Une visite est sollicitée. F. X. Laflamme, No 98-100, RUE ST-JOSEPH, 27 avril. Téléphone 600

VEILLEUX & LANGLAIS
Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise

Le Baume Rhumal, par son efficacité, a suppléé tous les remèdes prisocides, jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. Seulement 25c la bouteille.

AVIS!
A QUI DE DROIT

Une remarque a été généralement émise que nous avons vu les chapeaux que nous vendons maintenant et en conséquence nous avertissons le public que nous porterons une action en dommages contre tous ceux qui répandent de telles fausses nouvelles. Il faut confesser que nous vendons nos marchandises à des prix jusqu'à présent inconnus, mais nous désirons informer tous ceux qui peuvent voir, que nous vendons tout tellement grandes que nous pouvons facilement exempter tous les autres marchands dans nos prix. C'est le secret, et nous désirons vous dire que nous ne ferons aucune augmentation de nos prix, quoiqu'on dise, au contraire nous avons commencé une vente d'une grande portion de notre stock au prix ordinaire.

ANNONCES NOUVELLES

Nouvelle société.—L. Baller & Son, Cour Supérieure.—Nap. Matte, Vente à l'encan par Lemieux, Galle & Cie.

La situation à Ottawa

Fermeté de nos ministres et des députés conservateurs Canadiens-Français

LES IRLANDAIS CATHOLIQUES NOUS ABANDONNENT

Pour marcher avec les orangistes

Une motion de censure contre le gouvernement

Un article significatif du "Citizen"

La déclaration ministérielle n'est qu'un échappatoire

Nouvelles de la dernière heure

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 9.—La résignation des ministres Canadiens-Français est confirmée par le fait que pas un seul d'entre eux n'a été vu à la chambre ou dans les couloirs, hier, et par l'autre fait qu'un délégué auprès d'eux des amis du gouvernement, hier soir, avec qui ils ont été en conférence assez longtemps.

Vous remarquerez que les Irlandais catholiques, chefs et soldats, se mettent avec les orangistes contre la minorité manitoibaine. Non seulement MM. Cairns et Frank Smith continuent à faire partie d'un gouvernement qui ne veut donner que de trop faibles garanties de sa bonne foi, mais eux-mêmes et leurs amis essaient de persuader les Canadiens-Français que leurs chefs ont eu tort de résigner.

Quelle que soit en ce moment la nécessité d'une union solide entre les députés canadiens-français, quelques-uns, cependant, murmurent et disent que MM. Ouimet, Angers et Caron, auraient mieux fait d'accepter ce que le gouvernement leur offrait. Ils ne comprennent pas qu'il est devenu impossible, pour les conservateurs de notre province, de continuer plus longtemps leur union politique avec les avocats d'Ontario; qu'il doit y avoir des limites aux concessions humiliantes, et qu'il est temps de nous affirmer et de faire comprendre à ces fanatiques que nous ne subissons pas leur joug, que nous pouvons trouver ailleurs des alliés.

L'excitation a été intense pendant toute la journée hier, de trois heures jusqu'à minuit, et la crise bat son plein ce matin encore.

Une motion de censure blâmant le gouvernement de n'avoir pas jugé à propos de régler, pendant cette session, la question des écoles de Manitoba, sera, dit-on, présentée aujourd'hui par MM. Larivière et Joncas.

On a annoncé, ce matin, que le gouverneur-général a accordé la permission de donner des explications au sujet de la résignation des ministres canadiens-français, ce qui voudrait dire que leur résignation a été acceptée.

Le Citizen, de ce matin, contient deux colonnes écrites évidemment sous la dictée ou de M. Bowell ou de M. Foster, pour expliquer la situation et pour condamner l'action des ministres canadiens-français qui, dit-il, ne sont pas raisonnables.

Lorsque les honorables MM. Ouimet, Caron et Angers, qui n'ont pas encore été relevés de leur serment d'office, pourront parler et donner les raisons de leur conduite, on constatera qu'ils ont agi en hommes de cœur et qu'ils avaient de bonnes raisons pour refuser de prendre la responsabilité de la déclaration ministérielle.

Les députés vont transmettre cette déclaration. La dernière partie n'est pas aussi positive qu'elle en a l'air. Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé de dire qu'il rendrait aux catholiques leurs écoles séparées, au lieu de se borner à déclarer qu'il soumettrait une loi basée "on the lines of the judgment of the Privy Council," ce qui est assez vague.

Le gouvernement a voulu ménager la chèvre et le chou, et il n'a réussi qu'à mécontenter le plus grand nombre de ses amis, car les orangistes eux-mêmes sont furieux de cette déclaration, toute incomplète qu'elle soit, et s'y opposent avec plus de vigueur encore, au mois de janvier prochain, à toute législation réparatrice. Si le gouvernement est sincère dans son intention de rendre à la minorité manitoibaine ses droits et ses écoles, que n'a-t-il soumis au Parlement, de suite, un projet de loi pour le discuter et l'adopter seulement au mois de janvier prochain.

Il aurait au moins ainsi définie sa politique et nous aurions mieux su ce qu'il voulait faire. Mais sa déclaration lui permet de soumettre à la prochaine session un bill anodin, et c'est là son but, la chose est évidente.

Pourquoi alors faire blâmer, par ses organes, les ministres canadiens-français qui n'ont pas voulu accepter une demi-mesure? D'ailleurs, dans son article de ce matin, évidemment écrit sous l'inspiration officielle, le Citizen dit lui-même qu'il ne peut être question de rendre aux catholiques de Manitoba leurs écoles telles qu'elles existaient en 1890, et pour ceux qui connaissent un peu les

dehors de la politique ici, et il n'y a pas de doute que la déclaration ministérielle n'est qu'un échappatoire.

Ottawa, 9.—La situation n'est guère changée depuis ce matin.

Le gouvernement qui aurait pu très facilement satisfaire les ministres canadiens-français, en faisant une déclaration plus complète, offre maintenant, paraît-il, de faire des concessions. Mais il a donné une preuve de son manque de sincérité en refusant des demandes raisonnables et il a rendu plus exigeants ceux qui veulent que la constitution soit respectée.

Il est possible peut-être qu'on en vienne à une entente, mais la chose n'est pas probable.

Ottawa, 9.—Il est bien connu dans les cercles politiques bien renseignés que M. Girouard, député de Jacques-Cartier, soutient les ministres français. Il y a unanimité parmi les députés conservateurs de la province.

Ottawa, 9.—La motion d'ajournement proposée par M. Laurier est rejetée par un vote de 111 contre 72. Un grand nombre des députés français se sont abstenus afin de protester par leur absence.

Les autres n'ont voté avec le gouvernement que pour lui donner l'occasion de donner des explications sur la situation du cabinet.

A 3 heures 30, l'hon. M. Laurier renouvella son interpellation et l'hon. M. Foster lui répondit en ces termes: "Tout ce que je puis dire c'est que je ne suis pas autorisé par le gouverneur-général à faire d'autre déclaration que celle-ci: Son Excellence n'a entre les mains la démission d'aucun de ses ministres."

Alors M. Laurier s'est levé et a fait observer que les ministres français n'étaient pas à leur siège depuis plusieurs jours; que la province de Québec ne semblait plus représentée dans la chambre; que le gouvernement ne donnait pas à la chambre les informations nécessaires. En conséquence, il a proposé un vote de non confiance en proposant l'ajournement de la chambre.

L'hon. M. Foster lui a répondu que sa conduite était sans précédente, et sa motion fondée sur de simples rumeurs, contrairement à tous les usages constitutionnels.

En ce moment le ministre des finances développe cette théorie.

M. Mills a parlé ensuite, puis Sir Hector Langevin et M. Dupont.

Comme on le voit la crise n'aura pas de dénouement aujourd'hui.

Au sénat, rien de plus que la simple déclaration.

On vote à la Chambre mais plusieurs députés français refusent de voter.

Les ministres Canadiens-français félicités

Les ministres Canadiens-français d'Ottawa ont reçu, hier et ce matin, un nombre considérable de télégrammes de Québec, Montréal et plusieurs localités de la province, les félicitant de leur détermination et de l'attitude énergique dont ils ont fait preuve sur la question des écoles.

LA CRISE

Ce qu'en disent la "Gazette" et le "Herald"

Entrevue avec M. L. Z. Joncas

Montréal, 9.—L'organe anglais du gouvernement, ici, La Gazette, contient un long article sur la situation politique, au cours duquel il dit:

"A notre point de vue, dans une juste interprétation du langage et au point de vue de la confiance, de la sincérité et de la bonne foi du gouvernement; aucune garantie de redresser les griefs des catholiques de Manitoba, ne pouvait être donnée d'une manière plus catégorique, plus explicite et comportant plus d'obligation que la réponse donnée au Parlement."

"S'il y a lieu à quelque ressentiment, ce serait plutôt de la part de la minorité qui désapprouve toute ingérence dans les affaires de Manitoba, en aucune circonstance."

"Il est probable que plus sage, de s'assurer des dispositions du gouvernement de Manitoba, après la dernière décision du comité judiciaire, avant de faire le remède ordier, dit la Gazette, mais ceux qui sont de cette opinion, ne critiquent certainement pas une situation qui tendrait à connaître l'exacte position des autorités de Manitoba avant de faire la législation."

Effectivement, on va s'enquérir immédiatement auprès du gouvernement de Manitoba, dans le but de s'assurer, s'il est disposé à régler cette question de manière à donner satisfaction à la minorité de cette province, et éviter ainsi la nécessité d'une législation fédérale.

M. McCarthy a préparé une résolution dans laquelle il expose ses vues sur la question des écoles, et condamnant la conduite que le gouvernement se propose de suivre. Cette résolution sera présentée à la prochaine session, lorsqu'il sera proposé que la chambre se forme en comité des suites de.

M. J. Jones et Dupont, dit le Herald, paraissent être les chefs des rebelles. M. Jones, député de Gaspé et directeur de l'Événement, qui assure depuis longtemps que le gouvernement présentera une loi réparatrice, a été interrogé par le représentant du Herald. M. Jones a répondu:

"Il n'y a pas un seul député conservateur canadien-français qui appuie le gouvernement dans son action. Mais nous attendons pour voir ce que le gouvernement va faire. Tous nos ministres ont résigné et une motion demandant de leur confiance en eux, est présentée, nous l'appuyons."

Coyes-vous, ajouta le représentant du Herald, que le gouvernement ait l'intention de remplir ses promesses de présenter une législation réparatrice à une autre session?

—Non, répondit-il avec force, et c'est parce que nous ne le croyons pas que nous avons pris la position que nous tenons en ce moment.

CATASTROPHE DE CE MATIN

LE BILAN DE LA JOURNÉE

16 morts et 25 blessés

\$100,000 de dommages

Liste des morts et des blessés

LE LIEU DU SINISTRE

SCÈNE ÉPOUVANTABLE

DEUX MEMBRES DU CLERGE PARMIS LES MORTS

Détails complets

Nous donnons en première édition les premiers détails de l'épouvantable catastrophe de ce matin à Craig's Road sur la ligne du Grand-Tronc. Nos lecteurs comprennent facilement que les premiers renseignements devaient être confus. Nous devons dire cependant que nos premières informations ne contiennent que trop peu d'exactitudes. Immédiatement en apprenant la nouvelle à bonne heure ce matin, nous avons dépêché un de nos reporters sur les lieux du désastre, afin de donner, comme d'habitude, à nos lecteurs les derniers renseignements et aussi exacts que possible. Voici ce que nous avons obtenu.

(Dépêche spéciale)

Craig's Road, 9.—Jusqu'à présent, 11 morts et 25 blessés ont été retirés des décombres. Scène des plus lamentables. Catastrophe horrible.

Parvenus sur les lieux du sinistre, notre reporter aperçut le spectacle le plus épouvantable qu'il soit possible d'imaginer. Tout d'abord, il fut frappé par une fumée épaisse et d'un horrible aspect. On se sentait oppressé et on avait l'impression que l'on était en présence d'un feu infernal. On se sentait oppressé et on avait l'impression que l'on était en présence d'un feu infernal.

Les membres du clergé et les dames de l'hôpital se dévouèrent à leur prodigier les soins que requérait leur état. Les salles de l'hôtel-Dieu sont remplies et les médecins ont été toute la journée occupés à faire les pansements et les opérations voulues.

Le révérend M. Brassard

Notre représentant a eu une entrevue avec le révérend M. Brassard, curé de Bolton, comté de Shefford. M. le curé a déclaré la providence d'avoir miraculeusement préservé la mort. Il était accompagné par le curé de St-Joseph, avec l'abbé Mercier dans le char-palais dans la première des convois. Lorsque le train fut arrêté, il se rendit dans la troisième char, ce qui lui sauva la vie. Il nous a donné une foule de renseignements que nous publions plus haut.

LE PÉLERINAGE

Quelques heures après l'accident, les survivants sans blessures ont continué leur route vers Sainte-Anne de Beauré, excepté les parents des victimes, sous la direction des prêtres survivants. Le pèlerinage est effectué sans autres incidents tragiques. Inutile de dire cependant que c'est le cœur serré par une émotion facile à comprendre que les compagnons des victimes se sont dirigés vers le but de leur voyage.

LES MORTS

Au moment où nous mettons sous presse, les morts étaient au nombre de 16, dont 11 à Craig's Road. Voici les noms de ceux que nous avons pu identifier:

M. l'abbé Mercier, vicar de Richmond, crâne fracturé;

M. Charles Béland, commis de maille, frère du député de Richmond, marié et père de famille;

Mademoiselle Valin, St-Joseph d'Yves;

Mademoiselle Phaneuf, même localité;

M. H. Perkins, chauffeur du convoi No. 2;

Madame C. Cayer, de Danville. Son mari et ses deux filles sont grièvement blessés;

Deux jeunes filles d'Ily, Shefford, n'ont pu être identifiées et trois autres inconnues;

Un inconnu qu'on n'a pu retirer des décombres;

M. Queensland, agent de passagers, mort par la suite;

M. l'abbé Dignan, mort à deux heures à l'hôtel-Dieu;

Mademoiselle Godette, de Danville.

Voici la liste des blessés transportés à l'hôtel-Dieu de Lévis:

M. René Daignault, de Danville, scalp et 4 doigts coupés;

Lazare Godbout, de Windsor Mills, blessures à la tête et internes;

Cicélas Charest, de Coaticook, blessures internes, blessures aux jambes et aux mains;

Joseph Richard, de Brompton Falls, blessures aux mains et aux reins;

Pierre Allard, blessures graves à la tête;

Patrick McHugh, de Capleton, jambe cassée et os fracturés;

Basil Hamel, de Danville, pied cassé;

VENTE A L'ENCAN

Par LEMIEUX, GALLE & CIE

Vente par encan public de la villa Jacques-Cartier, sur le chemin qui conduit à Charlesbourg, à 1 1/2 mille du pont Duchesne.

MARDI, LE 9 COURANT

La propriété de M. S. Delisle, ci-devant appartenant à M. James Ross et ensuite à M. W. Ross, contenant 10 arpents, 36 perches et 22 pi. 2/3, avec maison en briques solide de 14 x 24, contenant 14 chambres, cuisine de 26 x 28 pi. 2/3, salle à manger de 12 x 14 pi. 2/3, deux salles de bains, deux toilettes, deux cuisines, deux remises à voitures, etc.

Le tout est entouré et tapissé à neuf et est en excellent état. Le terrain est plat et fertile. La maison est en parfait état. Elle a été achetée par M. S. Delisle, le 23 août 1894, pour la somme de \$2,500.00.

Frank Descoeurs, un enfant de six mois, jambe cassée.

Quelle est la cause de l'accident? Voilà ce qu'il a été impossible de trouver ce matin, mais que l'enquête du coroner révélera peut-être.

Toujours est-il qu'on nous a assuré que tout était dans l'ordre, les semaphores à leur place ainsi que les signaux de dangers. La seule théorie qui paraissait admissible est celle-ci: Le mécanicien McLeod s'est probablement endormi et n'a pas conséquent rien pu éviter. Le malheureux a été surpris par la mort durant son sommeil. Son cadavre qui est sous le tender n'a pas encore été retiré.

Notes diverses

Nous avons eu l'occasion de causer avec un jeune garçon du nom de Desève, de Sherbrooke, qui était dans le deuxième char du convoi, au moment de l'accident, nous dit que le char n'était pas terrible, que tous les voyageurs ont été reversés.

Le premier convoi a quitté Sherbrooke à 9 h. 30 hier soir et l'autre à 10 h. 15. Ce pèlerinage est organisé par M. l'abbé Fiset, vicar de Saint-Patrice de Sherbrooke.

Nous avons quitté Craig's Road une heure après l'accident. Tous les pèlerins sont descendus à Lévis, puis sont traversés à Québec, où un convoi du Q. M. C. les a transportés à Sainte-Anne de Beauré, où il y a eu messe et sermon. Un des Pères Rédemptoristes a dit, avec toute les pérorations, cinq à six heures pour les pèlerins, cinq à six heures pour les pèlerins, cinq à six heures pour les pèlerins.

On ne connaît pas sa nature avant qu'il n'ait été soumis au département de la marine. Le capitaine Smith partira alors pour Mégantic, où il passera un congé bien mérité, avec sa famille.

Bonne nouvelle

Les huit heures de faire avoir au public en général que le convoi, mercredi, rue Dalhousie, un char de bananes ayant été acheté lundi à Montréal. Les prix seront les plus bas et les fruits sont de qualités extra. Aussi, beaucoup de fruits de Californie seront vendus à son magasin, 22 rue St-Pierre. Téléphone 1197.

Rectification

Hier, en parlant des travaux faits à l'entrée de l'événement de Lévis, nous laissons entendre que les pilastres de granit avaient été taillés et posés par M. P. Parent. Comme il est juste de donner à chacun ce qui lui appartient, nous devons dire que ces pilastres ont été mis en place par M. l'entrepreneur Louis Larose.

Pélerinage

Le pèlerinage annuel des membres de la Société des Artisans (succursale de Québec), à la Bonne Ste-Anne, se fera dimanche prochain, le 14 juillet, par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix. Départ des trains, à 6 h. et 7 h. 10 m. Prix, 50 cts aller et retour; enfants, 25 cts.

Arrestation

Vers une heure, ce matin, le gardien de la Banlieue, M. McManus, a téléphoné à la police provinciale, demandant de l'aide pour l'arrestation de quelques jeunes gens qui se battaient et causaient du désordre au village de St-Joseph.

Trois hommes de police ont été envoyés à cet endroit et ont arrêté trois jeunes gens qui ont été conduits au poste No. 1 de la police.

AVIS

Je déclare formellement qu'un brevet n'a été accordé, le 2 juillet, pour l'invention de Curimontre Hydrostatique et que toute personne qui continuera à fabriquer, vendre ou à acheter ces machines, sera poursuivi.

JULES ERNEST FORTIN.

Banquet à un homme illustre

La ville de Bordeaux, en France, a donné le 4 juin, un splendide banquet en l'honneur de M. Félix Faure, président de la République Française. Le splendide produit de la vigne G. H. Mumm & Cie, leur champagne Extra Dry a été exclusivement servi.

Cryotax blancs brillants

Se dissolvent rapidement et ne laissent pas de résidus. Voilà ce qui est le sel Windsor. Demandez-le à votre épicer. C'est le plus pur et le meilleur.

Fête du 14 juillet

Les Français, les Belges et les Suisses, résidant à Québec ou dans les environs qui sont désireux de prendre part à la célébration de la fête nationale de la France, sont priés de se rendre ce soir, 9 juillet, à 8 heures, chez M. Guillaume, 18, rue Desfossez, afin de s'entendre sur les moyens à employer pour célébrer la fête dignement.

Général

Chez MARIENNE, 125 rue St-Joseph, il reste quelques glacières qu'ils vendront de 20% à 30% de réduction.

Dans le temps de chaleurs torrides, c'est d'en profiter.

A part de lundi le 8 du courant aura lieu chez Ed. Bélanger 29 rue N.-D. Basse-Ville, une grande vente d'entonces noires et de parassols de soie de couleurs à 50c dans la piastre.

Profitez-en et venez faire votre choix de bonne heure. ED. BÉLANGER, 29 rue Notre-Dame, B.-V.

Aux marchands

Cette semaine la nouvelle maison de gros Béland et Vézina 35 rue St-Pierre, vendront à très bas prix, quoique endommagé, une grande quantité de papier manilla, brun, et à thé.

CHRONIQUE LOCALE

Pour le Saguenay

Un vapeur de la Cie du Richelieu quittera Québec, demain, à 8 hrs. m., pour le Saguenay et les ports intermédiaires.

Ne pas oublier

Le grand job de chausseries qui se vend, cette semaine, chez Veilleux & Langlais, 189, rue St-Joseph, (vis-à-vis l'église de St-Roch).

Bonne Ste-Anne

Il y a eu trois pèlerinages à Ste-Anne, dimanche dernier. Environ 4,000 pèlerins se sont rendus en cet endroit. Un certain nombre de prêtres et de prêtresses doivent venir à Ste-Anne, lors de la fermeture des écoles à Plattsburg.

Mordu par un chien

Le frère de M. Smith, qui a charge de l'observatoire, a été mordu à la jambe par un chien, près de la prison. Le Dr Catelet lui a donné les soins que requerrait son état.

La Société des Arts du Canada

Au tirage du 26 juin dernier, un résident de la Rivière Noire, comté de Portneuf, étant l'heureux possesseur d'un billet de 10 centins portant le No. 68801, gagnait le lot de \$100 qui avait été vendu et payé à notre bureau, 26, Côte Lamontagne. N'oubliez pas d'acheter votre billet pour le tirage de mercredi.

Notre mort

Le capitaine Smith est en ville, où il fait subir des examens pour les capitaines et les seconds. Le capitaine vient de terminer une enquête minutieuse sur la possibilité d'abolir le pilotage compulsif, système existant dans la Baie de Fundy et St-Jean, N. B. Son rapport, s'il est adopté, affectera le pilotage dans tout le Canada.

On ne connaît pas sa nature avant qu'il n'ait été soumis au département de la marine. Le capitaine Smith partira alors pour Mégantic, où il passera un congé bien mérité, avec sa famille.

Bonne nouvelle

Les huit heures de faire avoir au public en général que le convoi, mercredi, rue Dalhousie, un char de bananes ayant été acheté lundi à Montréal. Les prix seront les plus bas et les fruits sont de qualités extra. Aussi, beaucoup de fruits de Californie seront vendus à son magasin, 22 rue St-Pierre. Téléphone 1197.

Rectification

Hier, en parlant des travaux faits à l'entrée de l'événement de Lévis, nous laissons entendre que les pilastres de granit avaient été taillés et posés par M. P. Parent. Comme il est juste de donner à chacun ce qui lui appartient, nous devons dire que ces pilastres ont été mis en place par M. l'entrepreneur Louis Larose.

Pélerinage

Le pèlerinage annuel des membres de la Société des Artisans (succursale de Québec), à la Bonne Ste-Anne, se fera dimanche prochain, le 14 juillet, par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix. Départ des trains, à 6 h. et 7 h. 10 m. Prix, 50 cts aller et retour; enfants, 25 cts.

Arrestation

Vers une heure, ce matin, le gardien de la Banlieue, M. McManus, a téléphoné à la police provinciale, demandant de l'aide pour l'arrestation de quelques jeunes gens qui se battaient et causaient du désordre au village de St-Joseph.

Trois hommes de police ont été envoyés à cet endroit et ont arrêté trois jeunes gens qui ont été conduits au poste No. 1 de la police.

AVIS

Je déclare formellement qu'un brevet n'a été accordé, le 2 juillet, pour l'invention de Curimontre Hydrostatique et que toute personne qui continuera à fabriquer, vendre ou à acheter ces machines, sera poursuivi.

JULES ERNEST FORTIN.

Banquet à un homme illustre

La ville de Bordeaux, en France, a donné le 4 juin, un splendide banquet en l'honneur de M. Félix Faure, président de la République Française. Le splendide produit de la vigne G. H. Mumm & Cie, leur champagne Extra Dry a été exclusivement servi.

Cryotax blancs brillants

Se dissolvent rapidement et ne laissent pas de résidus. Voilà ce qui est le sel Windsor. Demandez-le à votre épicer. C'est le plus pur et le meilleur.

Fête du 14 juillet

Les Français, les Belges et les Suisses, résidant à Québec ou dans les environs qui sont désireux de prendre part à la célébration de la fête nationale de la France, sont priés de se rendre ce soir, 9 juillet, à 8 heures, chez M. Guillaume, 18, rue Desfossez, afin de s'entendre sur les moyens à employer pour célébrer la fête dignement.

Général

Chez MARIENNE, 125 rue St-Joseph, il reste quelques glacières qu'ils vendront de 20% à 30% de réduction.

Dans le temps de chaleurs torrides, c'est d'en profiter.

A part de lundi le 8 du courant aura lieu chez Ed. Bélanger 29 rue N.-D. Basse-Ville, une grande vente d'entonces noires et de parassols de soie de couleurs à 50c dans la piastre.

Profitez-en et venez faire votre choix de bonne heure. ED. BÉLANGER, 29 rue Notre-Dame, B.-V.

Aux marchands

Cette semaine la nouvelle maison de gros Béland et Vézina 35 rue St-Pierre, vendront à très bas prix, quoique endommagé, une grande quantité de papier manilla, brun, et à thé.

COUR SUPÉRIEURE

Provinces de Québec, District de Québec

Dans l'affaire de GODBOUT & LACHANCE, Marchand, Québec. FAILLI.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date du 5 juillet 1895, une assemblée des créanciers des dits débiteurs aura lieu au Palais de Justice à Québec, le 9 juillet 1895, à 10 heures, pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

O. JOBIN, Gardien-provisoire.

PEDENEULT & TREMBLAY, Châteauneuf—Tomberville. FAILLI.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date du 5 juillet 1895, une assemblée des créanciers des dits débiteurs aura lieu au Palais de Justice à Québec, le 9 juillet 1895, à 10 heures, pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

O. JOBIN, Gardien-pro